Déclaration préalable au CTSD

« Créations-Suppressions de postes 2nd degré » du Jeudi 10 mars 2022

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

En préalable à cette déclaration, l'UNSA Éducation des Landes tient à exprimer son soutien au peuple ukrainien qui fait face à une invasion militaire de la Russie depuis le 24 février. Elle soutient toutes les initiatives qui visent à rétablir la paix et à garantir la sécurité de toutes et tous et appelle à s'unir à tous les rassemblements et aux nombreuses actions de solidarité mises en place.

Les Ukrainiens résistent courageusement et forcent l'admiration. Ils défendent au prix de leurs vies leur choix européen pour la liberté, la démocratie et la paix.

Aujourd'hui, plus que jamais, ils ont besoin d'une Europe forte et solidaire. Ce sont nos libertés et nos valeurs qui sont en jeu.

L'Unsa Education appelle de ses vœux la mobilisation forte des services de l'état pour répondre aux besoins de scolarisation des enfants et adolescents qui sont arrivés et vont arriver dans les semaines à venir sur notre département. Cette question renvoie plus largement à la prise en charge des élèves allophones dans le 2nd degré et aux moyens nécessaires pour une problématique qui ne cesse de s'amplifier avec des migrations socio-économiques, climatiques et politiques de plus en plus fortes.

Cette guerre, aux portes de l'Europe, n'occulte pas pour autant nos revendications syndicales sur le territoire. Bien au contraire, elle nous engage à maintenir notre action dans le cadre d'une société qui reste démocratique, pour la défense des valeurs et des droits sociaux qui dans beaucoup de pays sont bafoués par la tyrannie et la dictature.

C'est pourquoi, l'Unsa Education appelle l'ensemble des salariés à se mettre en grève le 17 mars pour défendre les questions de rémunération et de pouvoir d'achat. Ces motifs restent toujours aussi légitimes, et ils prendront peut-être encore davantage d'acuité dans les semaines à venir avec les conséquences de la guerre engagée par la Russie contre l'Ukraine.

L'augmentation du pouvoir d'achat devient un impératif.

Dans le public, comme dans le privé, auprès des retraité.es comme pour la jeunesse, la question du reste à vivre est une question centrale et angoissante parfois dès le 15 du mois…

Les employeurs, patronat et pouvoirs publics, ont l'impératif de répondre à ce qui, plus qu'une revendication, devient une exigence et une nécessité.

Concernant l'ordre du jour de ce comité technique départemental, l'Unsa Education porte une fois de plus ses inquiétudes sur les mesures de cartes scolaires qui impactent 8 de nos collègues cette année. Si ce chiffre est identique à l'an dernier, pour autant la proportion de collègues en MCS augmente et représente plus de la moitié des personnels concernés. Nous ne pouvons que déplorer, malgré le travail d'accompagnement des services départementaux et rectoraux, les choix ministériels qui ont une incidence désastreuse sur les conditions de travail des enseignants du 2nd degré.

La discipline « mathématiques » continue de faire les frais de la réforme du lycée. Au niveau national, le nombre de postes offerts au CAPES externe de mathématiques est en baisse pour la troisième année consécutive. Pour la session 2022, on passe de 1167 postes à 1035. Même notre Ministre reconnaît à demi-mots ses erreurs… Pour autant, ce n'est pas la création d'un comité d'expert qui va résoudre cette équation. Améliorer l'offre d'enseignement des mathématiques passe par l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement et par conséquent par la création de postes supplémentaires en urgence. C'est pourquoi, comme évoqué en groupe de travail, l'Unsa Education des Landes demande un moratoire sur les suppressions de postes de mathématiques en LGT pour anticiper et mettre la pression sur des mesures devenues urgentes.

La suppression du poste d'Economie Gestion sur le Lycée Professionnel Wlérick met également en évidence les failles de notre système en matière de gestion des ressources humaines. Il n'est pas concevable qu'un enseignant ne reçoive pas les bonnes informations de son employeur en temps et heure, alors même que celui s'était projeté sur une éventuelle mesure de carte scolaire à son arrivée dans l'établissement. Les engagements pris sur l'accompagnement RH des enseignants de la filière GA doivent être respectés.

Plus largement, alors que l'Unsa Education lance la 10ème édition de son baromètre des métiers de l'éducation, de la recherche et de la culture, il faut rappeler que 3 personnels sur 10 déclarent travailler dans des conditions insatisfaisantes. Les incertitudes qui planent sur les suppressions de postes, la charge de travail, les réformes incessantes et non financées, le manque de mobilité et de perspectives accompagnées par un service de ressources humaines proposant des vraies solutions adaptées, sont autant d'explications.

A un mois d'échéances électorales majeures l'Unsa Education des Landes réaffirme son ambition et son combat pour une Ecole Publique à la hauteur des enjeux, non seulement de la société mais plus largement d'un monde sur lequel plane aujourd'hui de terribles menaces.

Anne Marie DARTHOS Julien LARRERE Sophie MERCADAL Christophe NOWACZECK